

PROFIL DE POSTE

AGENT DE POLICE MUNICIPALE –BRIGADE DE SOIREE

La Ville de PÉRIGUEUX, commune de 30 000 habitants, chef-lieu du département de la Dordogne, recrute par voie statutaire un agent de police municipale qui sera rattaché à la brigade de soirée.

La Direction de la Police Municipale, composée d'une vingtaine d'agents, recouvre une brigade de Policiers municipaux de jour et une brigade de nuit tous équipés d'un armement de catégories B (pistolet 9mm, PIE) et D (bâton de défense, aérosols de défense). Elle comprend également un CSU, une brigade d'ASVP et un service administratif.

Fonction

Agent de police municipale – brigade de soirée

Grades

Gardien brigadier

Brigadier-chef Principal

Missions

Vous assurez l'ensemble des missions définies le Code de la sécurité intérieure, en qualité d'agent(e) de Police Municipale.

Vous garantissez l'exécution des tâches relevant des pouvoirs de Police du Maire.

- Assurer la veille et la prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- Assurer la sécurité, la prévention auprès des personnes
- Assurer la surveillance générale de la ville et des bâtiments communaux
- Assurer la sécurité des manifestations communales
- Traiter les infractions au code de la route ainsi que faire de la prévention routière
- Intervenir en sécurité
- Surveiller les débits de boissons et discothèques
- Assurer la rédaction des procédures dévolues aux agents de police municipale et mains courantes

Profil

- Expérience dans un poste similaire
- Connaissance du code de déontologie de la police municipale
- Sens des relations humaines et du contact avec les usagers
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacités rédactionnelles
- Disponibilité, rigueur et discrétion
- Sens du travail en équipe, de la discipline et de la hiérarchie
- Autorisation du port d'arme de catégorie B1 et D souhaités

Contraintes particulières

- Poste à temps complet (35 heures)
- Repos fixe : dimanche, lundi
- Amplitude horaire : 18h00-2h45 du mardi au samedi. 4 vacations par semaine avec un jour de repos variable selon planning.
- Flexibilité horaires possibles
- Travail exposé aux intempéries

Permis exigés

Permis B



Lieu d'affectation

Périgueux

Avantages liés au poste

Rémunération statutaire et régime indemnitaire (ISFE)

Heures supplémentaires récupérées ou rémunérées

Nos atouts

Une politique RH de proximité

CET ouvrable au bout d'une année d'ancienneté et monétisable au-delà de 15 jours

Dispositif de prise en charge des frais de trajets domicile travail à hauteur de 75% et forfait mobilité durable.

Participation à la prévoyance de 15 à 35€ et à la mutuelle santé de 25 à 45€ par mois selon un barème de rémunération.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) devront parvenir au Service des Ressources Humaines **au plus tard le 25 octobre 2026** pour un recrutement au **1^{er} décembre 2026**.

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE :

Par courrier :

Monsieur le Maire

Mairie de Périgueux

Service des Ressources Humaines

23 rue du Président Wilson

BP 20130 - 24019 - PERIGUEUX CEDEX

Ou par mail :

recrutement@perigueux.fr

